NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8210016 - Marais de Lavours

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8210016

1.3 Appellation du site

Marais de Lavours

1.4 Date de compilation

30/09/1986

1.5 Date d'actualisation

31/05/2005

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,75972°

Latitude : 45,83722°

2.2 Superficie totale

423 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
01	Ain	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
01039	BEON
01073	CEYZERIEU
01138	CULOZ
01162	FLAXIEU
01302	POLLIEU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A480	*Cyanecula svecica*	r	10	15	p	P		C	B	B	C
B	A021	*Botaurus stellaris*	w	2	3	i	P		B	B	C	C
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	r	1	1	p	P		D			
B	A031	*Ciconia ciconia*	c	5	10	i	P					
B	A052	*Anas crecca*	w		100	i	P		D			
B	A053	*Anas platyrhynchos*	w		200	i	P		D			
B	A053	*Anas platyrhynchos*	p			i	P		D			
B	A059	*Aythya ferina*	w		100	i	P		D			
B	A061	*Aythya fuligula*	w		100	i	P		D			

B	A073	*Milvus migrans*	r	1	5	p	P		D			
B	A080	*Circaetus gallicus*	r	1	1	p	P		D			
B	A081	*Circus aeruginosus*	r	0	1	p	P		D			
B	A081	*Circus aeruginosus*	c	1	1	i	P		D			
B	A082	*Circus cyaneus*	w	1	1	i	P		D			
B	A082	*Circus cyaneus*	r	0	2	p	P		D			
B	A082	*Circus cyaneus*	c	1	1	i	P		D			
B	A103	*Falco peregrinus*	p	1	1	p	P		D			
B	A119	*Porzana porzana*	c	10	20	i	P					
B	A122	*Crex crex*	r	0	2	p	P		C	C	A	C
B	A125	*Fulica atra*	w		100	i	P		D			
B	A125	*Fulica atra*	p	10	15	p	P		D			
B	A153	*Gallinago gallinago*	w		200	i	P		C	C	B	C
B	A153	*Gallinago gallinago*	p	1	5	p	P		C	C	B	C
B	A160	*Numenius arquata*	r	1	2	p	P		D			
B	A229	*Alcedo atthis*	p	1	3	p	P		C	B	C	C
B	A338	*Lanius collurio*	r	1	3	p	P		D			
B	A391	*Phalacrocorax carbo sinensis*	w	10	20	i	P		D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Lanius excubitor*	2	5	i	P			X		X	
B		*Saxicola rubetra*	10	20	p	P			X		X	
B		*Cettia cetti*	10	20	p	P			X		X	
B		*Locustella naevia*	10	20	p	P			X		X	
B		*Locustella luscinioides*	10	20	p	P						X
B		*Acrocephalus arundinaceus*	10	20	p	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	63 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	25 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %

Autres caractéristiques du site

Du point de vue phytogéographique, il s'agit d'un bas marais alcalin représentatif du rebord occidental des Alpes et de l'avant pays alpin.

Vulnérabilité
: - Tendance à la banalisation des habitats du marais
* par envahissement des ligneux suite à l'abandon des pratiques traditionnelles de fauche et de pâturage
* par abaissement du niveau de la nappe lié à la présence de nombreux fossés de drainage et aux divers aménagements sur le Rhône.
- Les surfaces des habitats humides tendent à régresser face à l'extension de la populiculture et de la monoculture de maïs.

4.2 Qualité et importance

Bien que devant toujours être considéré comme partie intégrante de la plaine alluviale du Rhône et de sa dynamique fluviale, le marais de Lavours n'est plus inondé directement par le Rhône comme il l'était jusqu'au XIXè siècle. Les endiguements fluviaux ont diminué la durée et la fréquence des périodes de submersion et modifié les oscillations de la nappe phréatique. Cependant le maintien d'un niveau de nappe élevé avait pérennisé les communautés palustres.
La mise en service des centrales hydroélectriques ainsi que les travaux de drainage agricole ont induit l'enfoncement de la nappe phréatique. Depuis les années 70, plus du tiers du marais a disparu au profit des cultures intensives de maïs et des boisements monospécifiques de peupliers.

Les secteurs restés en marais subissent les conséquences couplées des modifications hydrologiques et de l'abandon des pratiques traditionnelles de pâture extensive et de fauche : ils s'assèchent progressivement et sont colonisés par les aulnes et les saules.

Cependant, du fait de l'existence de divers gradients, liés à la durée des crues et à la nature du sol (tourbeux au centre, argileux à l'est et à l'ouest), il existe dans ce marais de nombreux biotopes, dont certains sont favorables aux oiseaux.

Parmi les 122 espèces d'oiseaux présentes dans le marais de Lavours et les 52 espèces qui nichent dans la réserve naturelle, les plus remarquables sont celles qui vivent dans les milieux ouverts tels que les prairies inondables ou les roselières. Cependant, certaines espèces ont vu leurs effectifs chuter de manière dramatique suite à l'évolution des milieux prairiaux (Râle des genêts, Courlis cendré). Des efforts de restauration de prairies sont entrepris depuis plusieurs années et devraient porter leurs fruits, y compris pour d'autres espèces, comme la Bécassine des marais, qui semble nicher dans les prairies à Carex elata.
Le marais de Lavours est l'un des rares sites rhônalpins, où se reproduit la Gorgebleue à miroir (10 à 15 couples).
Les roseaux permettent la nidification de plusieurs passereaux paludicoles très intéressants (Rousserolle turdoïde, Locustelle luscinioïde, Locustelle tachetée, Bouscarle de Cetti, ...) et accueillent le Butor étoilé en hivernage.
Le marais sert également de lieu de nourrissage pour des espèces comme le Faucon hobereau, les Ardéidés ...

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
H	J02.06	Captages des eaux de surface		O
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A04	Pâturage		I
M	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	32 %
Propriété privée (personne physique)	40 %
Propriété d'une association, groupement ou société	2,6 %

4.5 Documentation

*TOURNIER H., LEBRETON P. 1979 Une approche synécologique des milieux humides savoyards. La terre et la vie.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Marais de Lavours	=	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Ce site, qui correspond à la réserve naturelle du Marais de Lavours, est inclus dans la ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux) RA13 "Lac et marais du Bourget".

Il est également inclus dans la ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type 1 n°73072615

MESURES INCITATIVES, CONVENTIONNELLES, ...
- Un plan de gestion est en place dans la réserve naturelle nationale du Marais de Lavours (pâturage, fauche, débroussaillage).

MESURES REGLEMENTAIRES
- Une réglementation des activités humaines est en place sur la réserve naturelle du marais de Lavours.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Gestionnaire de la réserve naturelle du marais de Lavours (Ain) : E.I.D. (Entente interdépartementale de démoustication) B.P. 2 - 73310 Chindrieux. Tél : 04 79 54 21 58 Fax : 04 79 54 28 41

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8210016
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523563/document-d-objectifs-natura-2000-marais-de-lavours-fr8201637

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs approuvé en mars 1998 (réalisation : Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie - Le Prieuré B.P. 51 - 73372 Le Bourget-du-Lac)

Plan de gestion 2001 - 2005 de la réserve naturelle nationale du Marais de Lavours (2ème plan de gestion)